

Ma vie Mon quartier



Mon environnement

GUIDE D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT

La vie sociale

page 7

La vie économique

page 19

L'environnement

page 29



Table des matières

Mot du maire	p. 3
Mot du directeur d'arrondissement	p. 4
Introduction et situation géographique	p. 5 et 6
La participation citoyenne	p. 9
Le bureau Accès Montréal (BAM)	p. 10 et 11
Les activités, les installations et les organismes	p. 12 et 13
Carte des installations de l'arrondissement	p. 14 et 15
La sécurité publique et l'accessibilité universelle	p. 16 et 17
Les permis	p. 18
Le réemploi et les ventes-débarras	p. 21
L'achat local et les secteurs d'emplois	p. 22 et 23
Carte des secteurs commerciaux	p. 24 et 25
Le Parcours Gouin	p. 26 et 27
Le Marché Ahuntsic-Cartierville (MAC)	p. 28
Les collectes	p. 31 à 34
Ville en vert, votre éco-quartier	p. 35
Carte des pistes cyclables et des transports collectifs	p. 36 et 37
Les parcs et les espaces verts	p. 38
La biodiversité	p. 39 à 41
Le civisme	p. 42
Les transports actifs et collectifs	p. 43
Carte des parcs et des activités	p. 44 et 45
Règlement sur l'usage de l'eau	p. 46

Ma vie, mon quartier, mon environnement

Guide d'information de l'arrondissement

Vol. 1, no 1

COORDINATION ET RÉDACTION

Lynda Genois
Anne-Christine Lajoie
Karine Tougas

GRAPHISME

Sophie Thériault

COLLABORATEURS

Wilbert Arce	Stéphane Papineau
Colette Boudrias	Élyse Rémy
Jean-François Circé	Marc Sardi
Michèle Patricia Kaugbough	Jean-François Soulières
Rachel Lauzon	Hafidha Touati
Caroline Légère	

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèques et archives nationales du Québec
Juin 2015



Mot du maire



Les résidents d'Ahuntsic-Cartierville ont le privilège de vivre dans un milieu de vie exceptionnel où les espaces naturels côtoient les secteurs urbanisés.

Dans notre arrondissement, il fait bon y vivre et nous allons toujours plus loin dans notre engagement à gérer l'ensemble des services aux citoyens sur les principes de développement durable.

Dans cette première édition du Guide de l'arrondissement, sous le thème *Ma vie, mon quartier, mon environnement*, vous y retrouverez un choix de sujets variés touchant aussi bien les axes de la vie sociale, de la vie économique que celui de l'environnement. Ce guide sera un outil de référence que l'on souhaite durable dans le temps. Conservez-le précieusement!

Tout en vous remémorant qu'il est crucial d'unir nos efforts pour conserver un arrondissement en santé que nous pourrons léguer fièrement aux générations futures, je vous souhaite une bonne lecture!

PIERRE GAGNIER

MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT

PIERRE.GAGNIER@VILLE.MONTREAL.QC.CA



LORRAINE PAGÉ

Conseillère de la Ville,
district du Sault-au-Récollet
lorraine.page@ville.montreal.qc.ca



HAROUT CHITILIAN

Conseiller de la Ville,
district de
Bordeaux-Cartierville
harout.chitilian@ville.montreal.qc.ca



PIERRE DESROCHERS

Conseiller de la Ville,
district de Saint-Sulpice
p.desrochers@ville.montreal.qc.ca



ÉMILIE THUILLIER

Conseillère de la Ville,
district d'Ahuntsic
emilie.thuillier@ville.montreal.qc.ca

Mot du directeur d'arrondissement



Bienvenue à Ahuntsic-Cartierville, un arrondissement exceptionnel, un milieu de vie unique où l'on retrouve de nombreux espaces verts, un accès à la rivière des Prairies, de nombreuses installations de qualité, une vie culturelle dynamique ainsi qu'une grande variété de commerçants locaux.

Je suis heureux de vous présenter le tout nouveau guide de l'arrondissement intitulé *Ma vie, mon quartier, mon environnement* où vous trouverez toutes les informations sur Ahuntsic-Cartierville qui touchent la vie sociale, la vie économique et l'environnement.

En parcourant les pages de ce guide, vous verrez que d'offrir le meilleur service à la population possible est une priorité pour l'administration d'Ahuntsic-Cartierville. Les employés comme les gestionnaires travaillent fort pour vous offrir des services de proximité de qualité!

Je vous invite à lire et à conserver ce guide pour vous y référer régulièrement. De plus, je vous encourage à visiter le site Internet de l'arrondissement à l'adresse **www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville** et, par la même occasion, à vous abonner à l'infolettre d'Ahuntsic-Cartierville afin de rester à l'affût des nombreuses activités qui se déroulent dans l'arrondissement.

Je vous souhaite une bonne lecture!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Côté', with a long, sweeping flourish extending to the right.

GILLES CÔTÉ
DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT
PAR INTÉRIM

La force d'une ville repose sur sa capacité de donner à ses résidents ce dont ils ont besoin pour vivre et s'épanouir. Afin de créer des quartiers à l'image de ses habitants, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a choisi de miser sur les forces présentes sur son territoire pour ainsi faire rayonner cette communauté dynamique.

L'arrondissement planifie son développement dans le but d'améliorer les conditions de vie de sa population sur les plans autant social qu'économique, et ce, dans le respect de l'environnement.

De plus, l'arrondissement souhaite que les efforts investis pour créer des milieux de vie agréables, stimulants et respectueux de notre diversité culturelle favorisent une plus grande participation citoyenne. Avec tous ces efforts mis en commun, l'arrondissement deviendra un modèle de communauté durable!

Le guide, *Ma vie, mon quartier, mon environnement* est un recueil de tous les services et activités disponibles dans l'arrondissement qui permettra à chacun de se bâtir une vie à son image au sein de cette grande collectivité.

Développer une communauté durable

Pour qu'une communauté soit durable, « il faut un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, encourageant la mobilisation et la participation de tous les acteurs au processus de décision » (Ville de Montréal, 2005).

L'arrondissement offre un cadre de vie qui permet de participer à une foule d'activités dans un environnement stimulant et recherché! Il ne tient qu'à vous de profiter des services mis en place pour bâtir une communauté à votre image.



**Bienvenue
à Ahuntsic-
Cartierville!**

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville : votre milieu de vie



Situé au nord de Montréal **en bordure de la rivière des Prairies**, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est un vaste territoire de **plus de 24 km²** accueillant une population de **134 263 habitants**. Ahuntsic-Cartierville offre l'hospitalité aux familles, aux personnes âgées ainsi qu'aux aimants de la nature. L'arrondissement est aussi connu pour être une terre d'accueil pour de nombreux immigrants.

L'arrondissement offre un milieu de vie agréable, sain et riche en histoire. Plusieurs sites historiques nous renseignent sur un passé industriel glorieux particulièrement dans le district du Sault-au-Récollet localisé dans la partie Est de l'arrondissement.

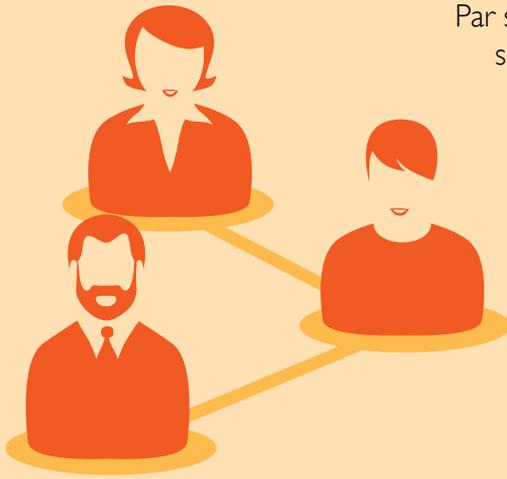
La présence de nombreux parcs à Ahuntsic-Cartierville permet d'offrir à ses citoyens, hiver comme été, un environnement naturel facilitant la pratique de sports divers. Les grands espaces gazonnés, les boisés naturels, les sentiers en bordure de la rivière et les espaces verts de proximité sont des îlots de fraîcheur accessible à tous.



La vie sociale



Favoriser la cohésion sociale



Par ses actions, l'arrondissement souhaite créer une communauté vivante où chacun a une place spéciale et se soucie de l'autre.

Qu'est-ce qu'une ville à dimension humaine?

Une ville à dimension humaine est un endroit où il fait bon vivre, où les rues y sont sécuritaires où il est facile d'y circuler rapidement et facilement sans utiliser sa voiture. Une ville à dimension humaine offre un environnement sain qui permet de s'adonner à ses activités. C'est un quartier qui offre à ses citoyens des espaces publics pour se rencontrer et créer des liens, qui leur permet de participer à la vie politique locale et d'influencer le développement de projets urbains. Ce sont là plusieurs objectifs que l'arrondissement souhaite atteindre.

Pour répondre aux divers besoins de ses résidents et améliorer leur qualité de vie, l'arrondissement met en place plusieurs services. Dans la première partie de ce guide, vous trouverez les renseignements sur les différents services qui vous sont offerts par le bureau Accès Montréal et les organismes communautaires ainsi qu'un aperçu des activités de sports et de loisirs.

Vous y trouverez également tous les renseignements pertinents pour participer activement à la communauté et jouer votre rôle de citoyen à part entière et ainsi prendre part à la création de votre quartier.



La participation citoyenne

Bâtir un quartier à son image

Vous aimez votre quartier? Vous souhaitez influencer les décisions publiques? Vous aimeriez mieux comprendre la gestion municipale à l'échelle locale? Saviez-vous que vous pouvez participer à l'aménagement de votre quartier et contribuer de façon positive à son développement?

La participation citoyenne est le meilleur moyen pour créer un quartier à votre image, selon vos besoins! Voici quelques idées pour devenir un résident actif et engagé :

- participer à des consultations publiques sur des projets qui vous intéressent;
- vous engager dans votre quartier auprès d'organismes communautaires;
- aller voter lorsqu'il y a élection scolaire, municipale, provinciale ou fédérale;
- oser prendre part aux débats publics en participant aux séances du conseil d'arrondissement;
- vous tenir informé en visitant le site Internet de l'arrondissement, en vous abonnant à l'infolettre ou en communiquant avec le bureau Accès Montréal (BAM).

En vous engageant dans votre communauté ou en participant à des projets publics, vous pourrez vous réapproprier la ville et bâtir un quartier qui correspond à vos besoins!

De plus, en vous abonnant à l'infolettre de l'arrondissement, vous connaîtrez tout ce qui se passe dans votre milieu de vie.

Faire du bénévolat... Pourquoi pas?

Vous voulez participer à l'amélioration de votre quartier? Le bénévolat aide à tisser des liens dans la communauté, encourage le travail d'équipe et la solidarité. L'engagement social favorise le bien-être de toute la communauté.

Plusieurs organismes communautaires œuvrant au sein de votre quartier ont besoin de personnes comme vous afin de réaliser leurs projets. Osez proposer votre aide. Vous verrez qu'il est facile de cultiver le bonheur!



À quoi sert le bureau Accès Montréal?

Vous avez une question ou une requête pour un service de l'arrondissement? Communiquez avec le bureau Accès Montréal (BAM), vous aurez accès à une foule de renseignements. Le BAM constitue votre porte d'entrée pour accéder aux programmes, aux activités et aux services de l'arrondissement, de même qu'à ceux de la Ville de Montréal.

Les agents de communication sociale du BAM se feront un plaisir de vous accompagner dans votre démarche afin que vous puissiez obtenir les réponses à vos questions. Vous pouvez ainsi soumettre une requête, déposer une plainte ou une réclamation; émettre un commentaire ou des suggestions. En résumé, le BAM vous permet d'obtenir quelque 140 produits et services.



Voici un aperçu des services offerts au BAM :

- payer un compte de taxes municipales ou un constat d'infraction municipal;
- obtenir un permis de stationnement pour une rue réservée aux résidents (SRRR), une carte Accès Montréal, un relevé de compte de taxes et d'évaluation, un rapport d'accident automobile survenu à Montréal, une assermentation, une lettre d'invitation;
- effectuer une requête de service, une plainte ou un commentaire concernant un service de l'arrondissement ou de la Ville;
- consulter les avis publics, les ordres du jour et les procès-verbaux du conseil d'arrondissement et les ordres du jour du conseil municipal;
- et plus encore.

BAM Ahuntsic

555, rue Chabanel Ouest,
bureau 600



Téléphone : 311

ahuntsic-cartierville@ville.montreal.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Profitez de rabais pour vos loisirs avec la carte Accès Montréal

Procurez-vous la carte Accès Montréal (CAM) en vous présentant au bureau Accès Montréal de l'arrondissement avec une preuve de résidence (non requise pour les enfants âgés de moins de 12 ans), une pièce d'identité et une photo format passeport. (Celle-ci peut être prise sur place au coût de 3 \$.)

La CAM vous permet d'obtenir des rabais sur différentes activités sportives, culturelles ainsi que sur différentes sorties en famille et même dans certains commerces de Montréal.

Coût annuel de la carte Accès Montréal (CAM) :

1 ^{re} carte :8\$
2 ^e carte :7\$

Carte additionnelle pour les résidents
d'une même adresse : 6\$/personne

La CAM est **gratuite** pour les enfants âgés de 4 ans et moins.

Pour connaître tous les avantages de la CAM, rendez-vous au
www.ville.montreal.qc.ca/carteaccesmtl

Trouvez rapidement, dans le confort de votre foyer, toutes les réponses à vos questions en consultant le site Internet de l'arrondissement.

Essayez et vous verrez!



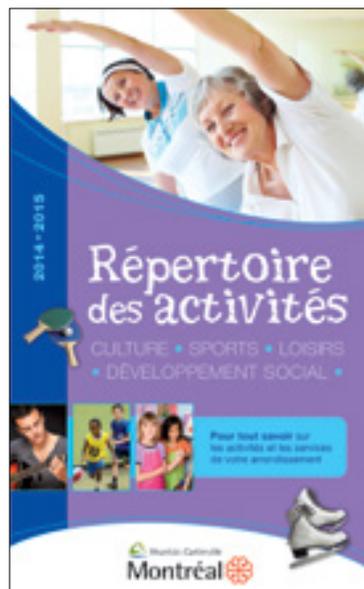
www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

Les activités et installations d'Ahuntsic-Cartierville

De beaux et grands sites pour s'amuser

Vous souhaitez demeurer actif, vous divertir et participer à des activités culturelles et sportives à peu de frais? Vous serez servis puisque l'arrondissement regorge d'installations de qualité favorisant la pratique de sports et de loisirs. Arénas, patinoires extérieures, piscines, bibliothèques, maison de la culture ne sont que quelques endroits pour vous adonner à votre activité préférée.

Pour vous aider à trouver une activité qui répond à vos besoins, consultez le *Répertoire des activités* disponible dans les différentes installations de l'arrondissement et accessible sur notre site Internet.



Activités dans les parcs



Profitez des différents parcs de l'arrondissement (voir aux pages 44 et 45), comme le parc de Beauséjour, situé au 6 891, boulevard Gouin Ouest, pour faire une halte en vélo, un pique-nique ou pour admirer tout simplement la vue sur la rivière.

Saviez-vous que plusieurs parcs possèdent des aires à barbecue? Vous pouvez utiliser votre barbecue à briquettes dans ces aires aménagées aux parcs Hirondelles, Gabriel-Lalemant, Henri-Julien, Rimbault et de Beauséjour.

Partez à la découverte de votre quartier pour profiter d'une foule d'activités amusantes!

Participez également aux animations gratuites et activités estivales en plein air avec votre famille. Entre autres activités, l'Association récréoculturelle d'Ahuntsic-Cartierville (ARAC) vous fera vivre une expérience nature inoubliable au site nautique Sophie-Barat, situé au 10 851, avenue Saint-Charles avec ses diverses activités aquatiques proposées. Pour plus de renseignements, visitez le site www.arac.biz ou composez le 514 606-2722.

Les tables de concertation

Ensemble pour améliorer la qualité de vie de tous

Il existe deux tables de concertation intersectorielle et multiréseaux, communément appelées « Table de quartier », dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Les mandataires de ces tables sont deux organismes à but non lucratif :



Solidarité Ahuntsic

Districts d'Ahuntsic, du Sault-au-Récollet
et de Saint-Sulpice

10 780, rue Laverdure

514 382-9090

www.solidariteahuntsic.org



CLIC (Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville)

District de Bordeaux-Cartierville

1 405, boulevard Henri-Bourassa Ouest,
bureau 204

514 332-6348

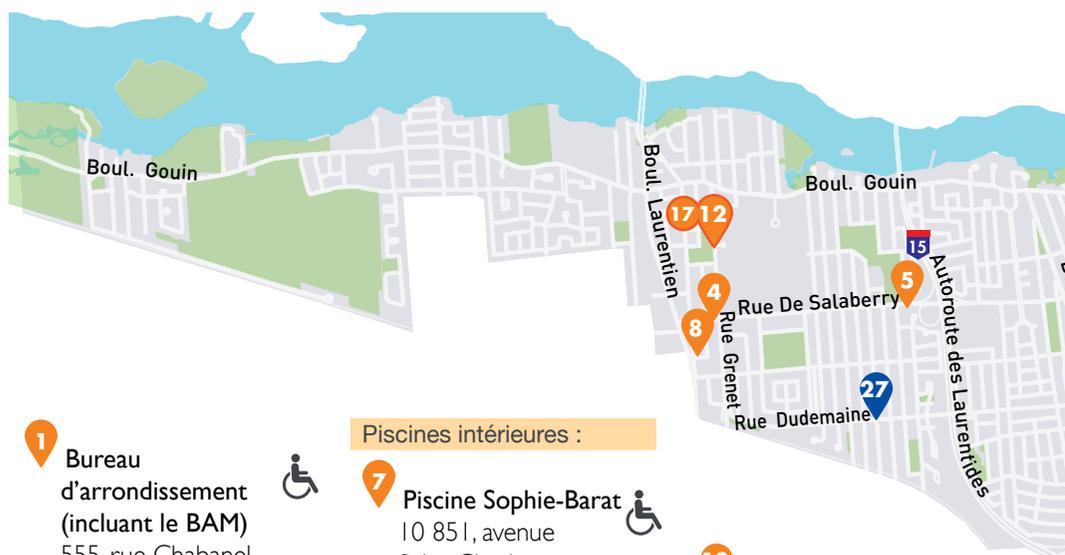
www.clic-bc.ca

Ces deux tables de quartier mobilisent et réunissent tous les intervenants communautaires, associatifs et institutionnels, ainsi que les citoyens souhaitant s'engager dans une démarche commune. Chacune s'engage à travailler collectivement à des projets concrets de développement social local qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la population de son territoire.

Les différents intervenants offrent une panoplie de services et d'activités aux résidents de l'arrondissement. Entre autres exemples, ils font connaître les principales ressources du quartier et en diffusent les coordonnées, s'impliquent dans des événements rassembleurs et sensibilisent différents intervenants aux enjeux du quartier.

Une liste de tous les organismes membres des tables de quartier est disponible sur leurs sites Internet respectifs.

Installations



1 Bureau d'arrondissement (incluant le BAM)
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
311



2 Bibliothèque Ahuntsic
10 300, rue Lajeunesse
514 872-0568



3 Café de Da
545, rue Fleury Est
514 872-5674



4 Bibliothèque de Cartierville
5 900, rue De Salaberry
514 872-6989



5 Bibliothèque de Salaberry
4 170, rue De Salaberry
514 872-1521

6 Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville
10 300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage
514 872-8749



Piscines intérieures :

7 Piscine Sophie-Barat
10 851, avenue Saint-Charles
514 872-1136



8 Piscine du YMCA Cartierville
11 885, boulevard Laurentien
514 313-1047



9 Piscine du Complexe sportif Claude-Robillard
1 000, avenue Émile-Journault
514 872-6900



Piscines extérieures :

10 Complexe aquatique Gabriel-Lalemant
Piscine et pataugeoire
2 350, rue Sauvé Est
514 872-1137



11 Complexe aquatique Marcelin-Wilson
Piscine et pataugeoire
1 655, rue Dudemaine
514 872-1138

Pataugeoires :

12 De Mésy
12 120, rue Grenet
(à l'angle de la rue De Mésy)



13 Henri-Julien
9 260, rue Saint-Denis
(à l'angle de la rue Chabanel Est)



14 Ahuntsic
10 555, rue Lajeunesse
(à l'angle de la rue Prieur Est)



15 Saint-Paul-de-la-Croix
9 900, rue Hamel
(à l'angle de la rue Sauriol)



Jeux d'eau :

16 Ahuntsic
10 555, rue Lajeunesse
(à l'angle de la rue Prieur Est)



17 De Mésy
12 120, rue Grenet
(à l'angle de la rue De Mésy)

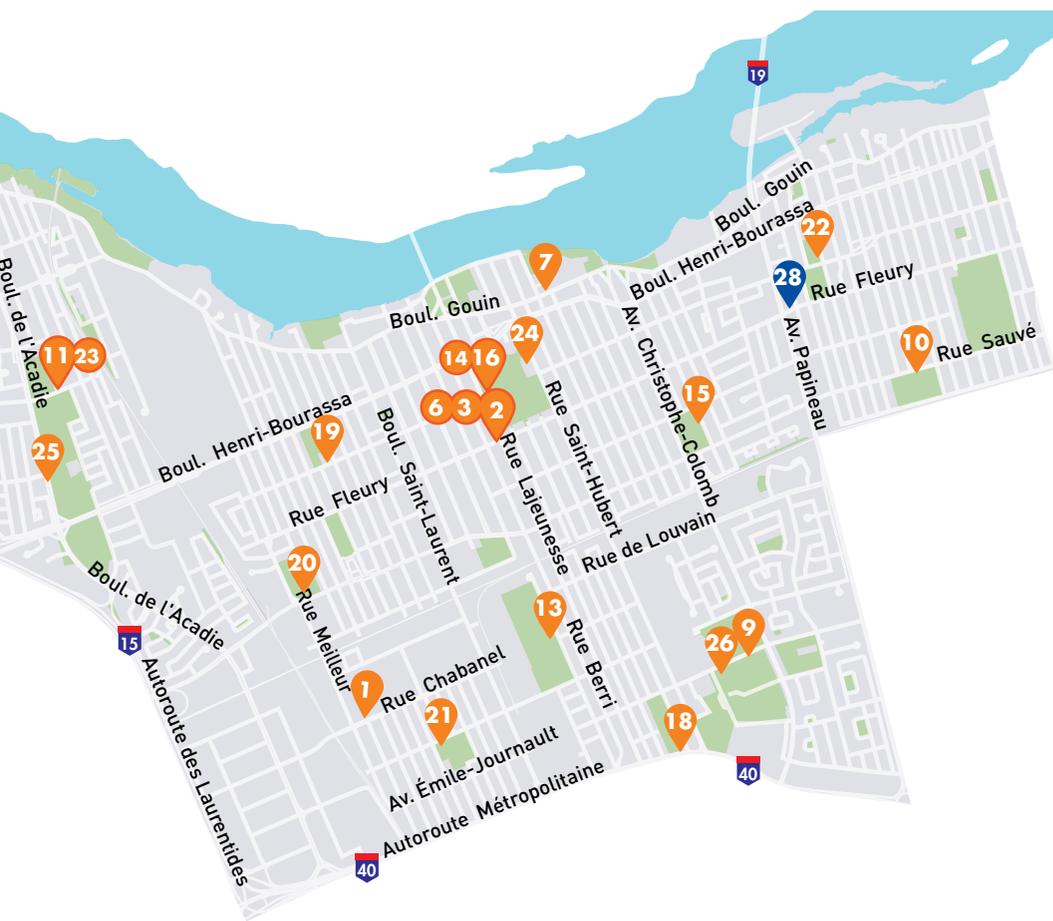


18 Saint-Alphonse
8 888, avenue De Chateaubriand
(à l'angle du boulevard Crémazie)



19 Saint-André-Apôtre
215, rue Prieur Ouest
(à l'angle de l'avenue de l'Esplanade)

Pour connaître les heures d'ouverture des installations, consultez le site Internet de l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville.



- 20** **Saint-Benoît**
521, rue Sauvé Ouest
(à l'angle de la rue Meilleur)
- 21** **Saint-Simon-Apôtre** 
260, rue
Legendre Ouest
(à l'angle de la rue Meunier)
- 22** **Sault-au-Récollet** 
10 550, rue
De Saint-Firmin
(à l'angle de la rue Prieur Est)
- 23** **Marcelin-Wilson**
1 655, rue Dudemaine
(à l'angle du boulevard
de l'Acadie)

- Arénas :**
- 24** **Aréna Ahuntsic** 
10 560, rue
Saint-Hubert
514 872-6115
 - 25** **Aréna Marcelin-Wilson**
11 301, boulevard
de l'Acadie
514 872-6191
 - 26** **Aréna
Michel-Normandin**
850, avenue
Émile-Journault
514 872-6913
(à côté du Complexe sportif
Claude-Robillard)

- Postes de police
de quartier :**
- 27** **Poste 10 :
Bordeaux-Cartierville**
11 756, boulevard
O'Brien (à l'angle de
la rue Dudemaine)
514 280-0110
 - 28** **Poste 27 : Ahuntsic**
1 805, rue Fleury Est
(à l'angle de
l'avenue Papineau)
514 280-0127

La sécurité publique à Ahuntsic-Cartierville, une priorité

En 2009, Ahuntsic-Cartierville a mis sur pied la Table en sécurité publique et civile afin de favoriser le sentiment de sécurité dans l'arrondissement et d'assurer la prévention concertée des crimes. Cette table de concertation locale découle de la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal.

Le plan d'action 2011-2015 en sécurité publique et civile

Adopté à la séance du conseil d'arrondissement du 4 avril 2011, le Plan d'action 2011-2015 en sécurité publique et civile poursuit les efforts amorcés en 2009 par la Table municipale en sécurité publique et civile de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Les enjeux prioritaires de ce plan d'action se déclinent en trois axes :



1. La sécurité routière et la circulation;
2. L'augmentation de la sécurité et du sentiment de sécurité;
3. La communication.

Le plan d'action et les bilans annuels sont disponibles sur le site Internet de l'arrondissement. De nombreuses actions du plan se déroulent en continu et se réalisent quotidiennement par les divers partenaires associés à sa réalisation.

La sécurité routière, l'arrondissement y travaille! Mesures d'apaisement de la circulation

Depuis quelques années, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville procède à des changements importants dans l'aménagement des rues afin de diminuer le nombre d'accidents sur son territoire.



Ainsi, des mesures physiques d'apaisement de la circulation ont été installées à diverses intersections qui étaient considérées comme dangereuses ou dans des secteurs résidentiels problématiques. Chaque district a été analysé, et depuis 2009, plus de 100 emplacements ont été sécurisés à l'aide de mesures d'apaisement de la circulation adaptées pour chaque endroit.

Mise à niveau des installations publiques

En route vers l'accessibilité universelle

Vous connaissez une personne avec des limitations temporaires ou permanentes aux plans moteur, visuel, auditif ou cognitif? Saviez-vous qu'il existe des organismes qui peuvent l'aider? AlterGo est un regroupement d'une centaine d'organismes qui a pour mission l'inclusion sociale des personnes souffrant d'un handicap par l'abolition des obstacles au loisir, au sport et à la culture.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Altergo au **514 933-2739** ou consultez le *Répertoire des activités* de l'arrondissement pour voir la liste des organismes qui viennent en aide aux personnes à mobilité réduite.



Des ressources à la Ville de Montréal

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et la Ville de Montréal se sont engagés à rendre votre ville plus accessible en adoptant la Politique municipale d'accessibilité universelle qui favorise les projets d'accessibilité. Voici quelques exemples d'interventions réalisées jusqu'à maintenant :

- aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite à la bibliothèque de Cartierville;
- installation de mobiliers adaptés (tables à pique-nique) rendant ainsi les aires à barbecues accessibles dans plusieurs parcs de l'arrondissement;
- achat de livres audio dans les bibliothèques.



De plus, il est possible de demander des services particuliers pour faciliter la vie d'une personne à mobilité réduite. Ainsi, l'arrondissement peut déterminer des espaces de stationnement réservés devant un domicile, établir des zones de débarcadère ou de stationnement réservé pour des destinations régulièrement fréquentées par une personne à mobilité réduite ou encore mettre à sa disposition des parcomètres adaptés.

Besoin d'un permis? **Prenez rendez-vous!**

**Au plaisir de vous
rencontrer... sur
rendez-vous!**

Les demandes pour obtenir un permis à l'arrondissement se font maintenant sur rendez-vous. Afin de bien préparer votre demande, il est fortement suggéré de venir rencontrer un préposé à l'information. Lorsque celui-ci a confirmé que votre dossier est complet, vous pouvez prendre un rendez-vous pour déposer votre demande au moment qui vous convient.

Il existe trois façons de prendre rendez-vous :

1. Prenez rendez-vous **en personne** auprès d'un préposé à l'information au bureau des permis, situé au **555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage**.
2. Envoyez un courriel à l'adresse **permis_ac@ville.montreal.qc.ca** en laissant le numéro de téléphone pour vous joindre. Un préposé communiquera avec vous pour vous proposer une date.
3. Composez le **514 872-3020** et laissez vos coordonnées sur la boîte vocale. Un préposé communiquera avec vous pour vous proposer une date.

Notez que nos bureaux sont ouverts selon l'horaire suivant :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à midi et de 13 h à 15 h. Fermé le mercredi.

Licences pour chats et chiens

Tout citoyen qui possède un chien ou un chat (ou qui en a la garde) doit détenir une licence, valide pour l'année en cours. La médaille indique l'année de validité et le numéro d'immatriculation de l'animal; elle doit être attachée au cou de l'animal en tout temps.

Comment obtenir une licence?

Pour obtenir une licence (médaille), vous pouvez vous présenter aux points de vente suivants :

- Bureau d'arrondissement - **555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**
- Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville - Point de service Lajeunesse, **10 416, rue Lajeunesse**
- Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville - Point de service Gouin, **5 765, boulevard Gouin Ouest**
- Boutique Mondou - **10 315, rue Lajeunesse**
- Clinique de la Promenade - **1 567, rue Fleury Est**



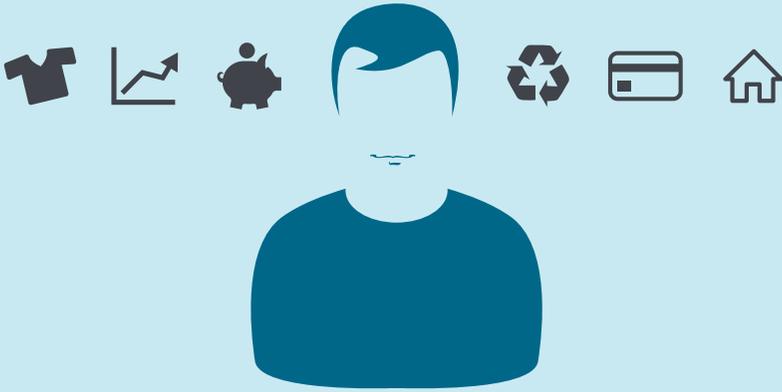
La vie économique



Promouvoir une économie responsable pour créer une communauté durable

Il ne faut pas négliger l'importance de l'économie dans nos vies et dans nos sociétés. L'arrondissement est conscient que l'on doit concilier la viabilité d'un projet avec les principes éthiques tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social.

La création d'emploi à l'échelle locale, les offres d'emplois de qualité et le dynamisme des secteurs commerciaux locaux vont permettre la création d'une communauté active où chaque quartier a sa spécificité.



Il existe de nouvelles économies qui favorisent un partage équitable et durable de la richesse. Voici quelques exemples d'approches novatrices pouvant améliorer la qualité de vie des collectivités :

- développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses (exemple : le commerce équitable, le microcrédit, le micro-don);
- produire et consommer de manière durable;
- miser sur la consommation collaborative ou l'économie du partage (partage, troc, échange, location);
- création de modèles d'affaires alternatifs dont les coopératives.

La présence de services diversifiés et de qualité est primordiale pour créer des communautés durables où les besoins de chacun sont comblés.

Le réemploi ou l'art de mieux consommer

Le réemploi, c'est donner une deuxième vie aux objets en bon état avant de les considérer comme déchets. Saviez-vous que le réemploi s'inscrit dans la philosophie 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation)?

Consultez le Répertoire des adresses du réemploi au www.ville.montreal.qc.ca/reemploi.

Les ventes-débarras : une solution gagnante

Les ventes-débarras sont une occasion parfaite pour vous départir de plusieurs objets en bon état dont vous n'avez plus besoin. Notez qu'elles sont autorisées seulement la première fin de semaine des mois de juin, de juillet, d'août et de septembre selon les règles et conditions suivantes :

- seul l'occupant d'un logement peut tenir une vente-débarras sur le terrain où est érigé ce logement;
- une vente-débarras ne peut être tenue qu'entre 9 h et 18 h;
- l'affichage relatif à une vente-débarras n'est autorisé que sur le terrain où se déroule l'activité et doit être enlevé immédiatement après l'activité;
- l'étalage extérieur d'une vente-débarras est permis dans la cour avant, et aucun certificat d'autorisation n'est requis pour l'activité et l'affichage.



Pour plus de renseignements, composez le **311** ou visitez le site Internet de l'arrondissement.

Bazar virtuel ou site Internet de vente d'articles usagés

Une tendance de plus en plus connue et populaire est de vendre ses objets sur différents sites Internet (par exemple : kijiji ou LesPAC). Cette méthode est rapide, efficace et à peu de frais. Plusieurs groupes se forment également sur les réseaux sociaux pour vendre des articles de seconde main d'une catégorie en particulier (par exemple : une page Facebook (Le Bazar d'Ahuntsic)). Restez à l'affût, vous pourriez faire de bonnes affaires!

Les commerces de votre quartier

De tout pour tous les goûts

Une foule de services et de produits offerts à quelques pas de chez vous

Que vous cherchiez une rue commerciale traditionnelle de quartier offrant une ambiance et un caractère distinctif ou un centre commercial pratique proposant les grands noms commerciaux, Ahuntsic-Cartierville est l'un des quelques arrondissements montréalais à offrir les deux types d'environnements commerciaux. Raison de plus pour acheter localement! Consultez la carte à la page 24 pour tous les détails.

Le boulevard Gouin Ouest

Le noyau commercial de l'ancien village de Cartierville qui s'étale sur un kilomètre entre le boulevard Laurentien et l'Hôpital du Sacré-Cœur comporte 45 commerces à découvrir. Un souk ou marché forain s'y déroule quelques fins de semaine durant l'été.

La Promenade Fleury

La plus importante artère commerciale de l'arrondissement, située sur la rue Fleury Est, entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Papineau, regroupe 245 commerçants et professionnels. Elle est reconnue pour ses vitrines et lumières scintillantes de la période des fêtes et s'avère être un lieu de rencontres fort populaire lors des performances musicales du Festiblies international de Montréal en août.

www.promenadefleury.com



© Tandem Photographie

Fleury Ouest (FLO)

FLO est une artère commerciale en plein essor située sur la rue Fleury Ouest entre la rue Meilleur et le boulevard Saint-Laurent, dans le district d'Ahuntsic. Cette destination pour « foodies » se démarque notamment par la venue des camions de cuisine de rue au parc Tolhurst en période estivale.

www.fleuryouest.com



Le Marché Central

Situé près de l'intersection des autoroutes 15 et 40 et réunissant une soixantaine de commerces de grande ampleur, le Marché Central est l'un des mégacentres commerciaux les plus achalandés au Canada. On y retrouve également une centaine de maraîchers présents et un superbe marché aux fleurs en période estivale.

www.marchecentral.com

Les Galeries Normandie

Ce centre commercial traditionnel est facilement accessible par la rue De Salaberry. Il comporte quelque 50 commerces de tous genres, dont une épicerie, une librairie et une pharmacie.

Encourager les commerçants et gens d'affaires du quartier, c'est contribuer à la croissance de l'économie locale!

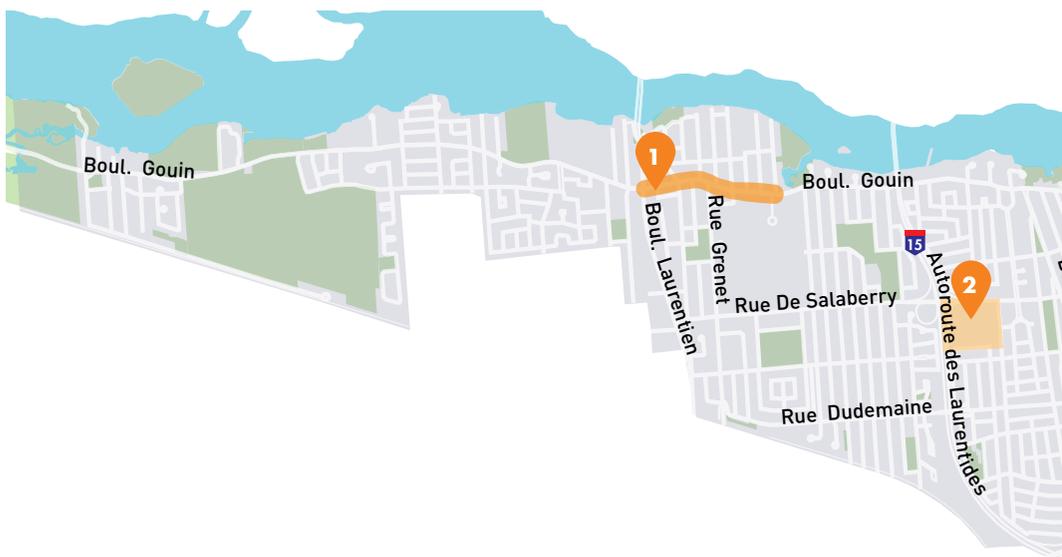
Découvrez aussi le principal district d'affaires de votre quartier!

Le district central : regroupe près de 25 000 emplois dans le quadrilatère formé par les importants axes routiers que sont les autoroutes 40, 15, la rue Sauvé Ouest et le boulevard Saint-Laurent, soit une des plus importantes concentrations d'emplois au Québec.

Outre le centre commercial du Marché Central, le district réunit plus de 600 entreprises du domaine de la mode et 400 dans le domaine de l'alimentation. Ce district d'affaires est en transformation et on y remarque une diversification des activités économiques dont les services professionnels et techniques ainsi que le secteur de la rénovation résidentielle qui y sont de plus en plus présents.



Secteurs commerciaux



- 1 Secteur du boulevard Gouin Ouest :**
entre le boulevard Laurentien et
l'Hôpital du Sacré-Cœur (5 400, boul. Gouin Ouest)
- 2 Galeries de Normandie :**
quadrilatère formé par l'autoroute 15 / la rue De Salaberry /
la rue James-Morrice / la terrasse de Louisbourg
- 3 Fleury Ouest (FLO) :**
entre la rue Meilleur et le boulevard Saint-Laurent
- 4 Marché Central :**
quadrilatère formé du boulevard de l'Acadie / la rue Sauvé /
le Chemin de fer Canadien Pacifique / l'autoroute 40
- 5 District central :**
quadrilatère formé par les autoroutes 40 et 15,
la rue Sauvé Ouest et le boulevard Saint-Laurent
- 6 Promenade Fleury :**
entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Papineau







Parcours Gouin



Avec 15 kilomètres de berges, 19 parcs, et plusieurs secteurs patrimoniaux à proximité de la rivière des Prairies, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville dispose d'une richesse collective unique à Montréal.

À l'invitation de l'arrondissement, plus d'une centaine de citoyens sont venus « rêver leurs berges » afin de mettre en valeur ses atouts et en faire bénéficier la population. Cette démarche d'appropriation collective amorcée en juin 2012 a mené à l'adoption, par les élus, du Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies en avril 2013.

Depuis, plusieurs actions ont été entreprises, et l'avancement des travaux est présenté à la population chaque année. Pour en connaître l'évolution, consultez le site de l'arrondissement et abonnez-vous à l'infolettre.

Le Parcours Gouin : une escapade nature au cœur de Montréal

Venez vivre une expérience de plein air urbain grâce aux magnifiques parcs bordés de grands boisés, notamment aux parcs de Beauséjour, Nicolas-Viel et Raimbault. Profitez également de trois grands parcs montréalais sur notre territoire : les parcs de l'Île-de-la-Visitation, du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay.

Le Parcours Gouin possède une identité qui lui est propre et une vocation unique offrant une diversité de loisirs et d'animations : aires de jeux, canot et kayak au site nautique Sophie-Barat et au parc





de Beauséjour, cinéma en plein air, expositions d'œuvres d'art, etc. Il y en a pour tous les goûts!

Découvrez à pied les nombreux sites patrimoniaux établis au cœur d'anciens noyaux villageois de Bordeaux et du Sault-au-Récollet, dont la maison du Pressoir ou l'église de la Visitation, la plus ancienne église de Montréal.

L'arrondissement à vélo

Profitez de la belle saison pour explorer d'est en ouest la partie nord de l'Île de Montréal en passant par la piste cyclable du Parcours Gouin. Un lieu fort prisé qui génère près d'un million de passages à vélo annuellement.

Signalisation le long du Parcours Gouin

Consultez la signalisation installée le long des berges afin de repérer les parcs, les sites patrimoniaux ainsi que les services offerts et calculer la distance à parcourir d'un point à l'autre.

Du nouveau en 2015!

Une rue piétonne à proximité de la rivière des Prairies

Facilement accessible par la piste cyclable du boulevard Gouin et par le métro Henri-Bourassa, venez découvrir le projet de la rue piétonne temporaire sur l'avenue Park-Stanley. Tous les détails sur le site de l'arrondissement.

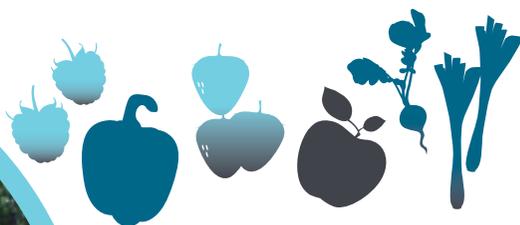
Faites-nous parvenir vos commentaires ou vos demandes de renseignements à l'adresse courriel suivante :
parcourskouin@ville.montreal.qc.ca



Marché Ahuntsic-Cartierville

Découvrir – Déguster – S’approvisionner

Le Marché Ahuntsic-Cartierville (MAC) est une entreprise d'économie sociale qui a pour mission de favoriser l'accès aux fruits et légumes frais sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Né d'une concertation d'organismes communautaires en 2009, le MAC opère sous la gestion de l'organisme Ville en vert depuis janvier 2015.



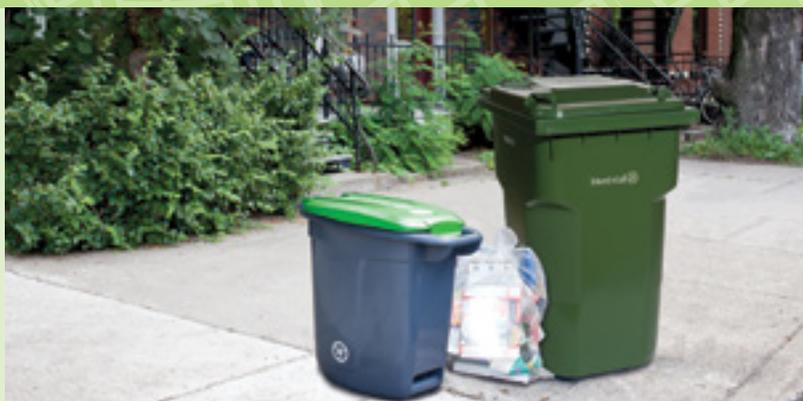
Le MAC est muni d'une sympathique camionnette, appelée le Marché mobile, favorisant la proximité de ses services. Ainsi, le Marché mobile assure un circuit hebdomadaire de vente dans plusieurs endroits et événements de l'arrondissement.

Afin de compléter l'offre du circuit du Marché mobile, le MAC est partenaire du projet *Haltes maraîchères Ahuntsic*, une initiative financée par la Direction de la santé publique de Montréal. Les *Haltes maraîchères Ahuntsic* sont des espaces conviviaux réunissant la vente de fruits et légumes frais et de l'agriculture urbaine. Elles permettent aux citoyens de s'approvisionner en aliments sains et de découvrir les initiatives d'agriculture urbaine dans leur quartier. Sur place, les usagers apprennent comment apprêter les produits du jardin et du marché grâce aux animations et dégustations proposées par l'équipe de Ville en vert.

Demeurez aux aguets pour connaître l'horaire du Marché mobile et la programmation des *Haltes maraîchères Ahuntsic*!

Pour plus d'information, consultez les sites internet du **MAC** au www.marchesac.org et de **Ville en vert** au www.villeenvert.ca.

L'environnement



Mon environnement, j'y tiens!



L'environnement est l'ensemble des éléments qui entourent un individu et qui contribuent directement à subvenir à ses besoins. La croissance des activités humaines polluantes dans les villes urbanisées incite les gestionnaires à intervenir localement afin de préserver, d'améliorer et de valoriser l'environnement et les ressources naturelles à long terme.

En tant que collectivité durable, il est important d'utiliser de façon optimale nos ressources naturelles, en évitant le gaspillage et en privilégiant l'utilisation de ressources renouvelables.

Protéger la biodiversité, entretenir nos espaces verts selon des pratiques plus écologiques, encourager le verdissement des espaces dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, planter des arbres, éviter les émissions de CO₂, gérer et valoriser les déchets sont des enjeux environnementaux que nous devons prendre en compte lors de nos projets urbains.

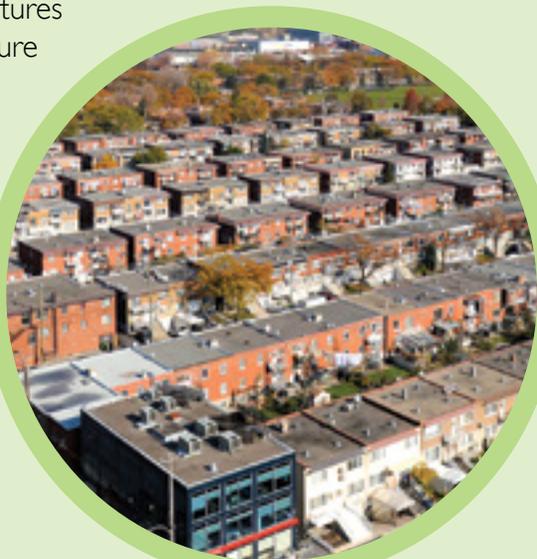
Êtes-vous un écocitoyen?

Un écocitoyen est un individu qui agit positivement dans sa communauté par des actions quotidiennes dans le but de préserver son environnement.

Qu'est-ce qu'un îlot de chaleur?

L'îlot de chaleur est une zone déterminée où les températures sont beaucoup plus élevées que les températures moyennes. Cette variation de température est souvent reliée à l'activité humaine, à l'absence d'arbres et à la présence importante de surfaces qui absorbent et emmagasinent l'énergie solaire.

Les îlots de chaleur ont des impacts négatifs sur l'environnement et la santé. Le verdissement des espaces et la plantation d'arbres sont des moyens efficaces pour lutter contre le réchauffement urbain et améliorer les milieux de vie des quartiers.



Tout ce qu'il faut savoir sur les collectes

MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte des matières recyclables vise à récupérer le papier, le carton, le verre, le métal et le plastique. Notez que le bac de récupération doit être déposé en bordure de rue.



Attention!

Les matières souillées ne peuvent pas être mises dans le bac de récupération, mais le papier et le carton mouillés, oui. **De plus, il est interdit de mettre des matières recyclables avec la collecte régulière des ordures ménagères.**

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est destinée à l'enlèvement des déchets d'origine domestique, tels que déchets de table, cendres, etc. Elle se fait partout sur le territoire de la Ville de Montréal.



Attention!

Afin de ne pas nuire à la libre circulation des piétons et pour la sécurité des personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, les contenants des collectes doivent être déposés sur le trottoir, près de la ligne de propriété, en laissant 1,5 m de largeur libre pour la circulation.

Pour plus de renseignements ou pour connaître l'horaire des différentes collectes, visitez le site au **www.ville.montreal.qc.ca/collectes** ou composez le **311**.

Tout ce qu'il faut savoir sur les collectes (suite)



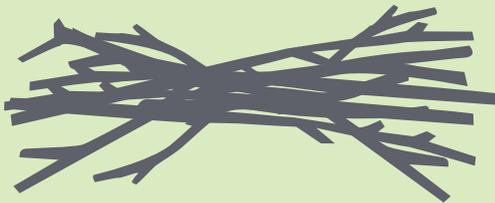
BRANCHES DE FEUILLUS

Les branches de toutes espèces de feuillus **NE SONT PAS ACCEPTÉES** dans la collecte des déchets domestiques ou celle des résidus verts.

Cette collecte vise à réduire les impacts liés à la propagation de l'agrile du frêne, insecte nuisible menaçant les quelque 8 000 frênes de l'arrondissement.



Voici la procédure à suivre pour le ramassage des **branches de feuillus** ayant un diamètre de **20 centimètres ou moins** :



20 cm

1. Composez le **311** afin d'effectuer une demande de service;
2. Déposez vos branches en bordure du trottoir, en paquets **non ficelés**.

Les branches seront ramassées dans les **dix jours ouvrables** suivant votre demande.

Les branchages provenant d'un émondage privé **doivent être ramassés par l'entrepreneur** ayant effectué la coupe.

Si vous devez faire ramasser des troncs, des souches ou des branches de feuillus ayant un diamètre supérieur à 20 centimètres, mentionnez-le en téléphonant au **311**.

CRD ET ENCOMBRANTS

La nouvelle collecte des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et d'objets encombrants vise à maximiser la récupération. Les résidus valorisables sont récupérés tandis que les résidus non valorisables sont envoyés dans un site d'enfouissement. Pour tout savoir sur ces collectes, consultez le site de l'arrondissement.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Qu'est-ce que les RDD?

Un RDD est une matière ou un produit d'usage courant qui représente un danger s'il est mis au rebut. En voici quelques exemples :
Aérosol, acide, teinture pour le bois, engrais, désinfectant, base et solvant, nettoyeur à tapis, batterie d'auto, huile usée, poison à vermine, chlore pour piscine, bonbonne de propane, dissolvant, encre, colle, antigel, combustible à fondue, etc.

Vous devez apporter vos RDD aux écocentres suivants :

- **Écocentre Acadie** : 1 200, boulevard Henri-Bourassa Ouest
- **Écocentre Saint-Michel** : 2 475, rue des Regrattiers



Pour plus d'informations concernant les écocentres composez le **5 14 872-0384** ou visitez le www.ville.montreal.qc.ca/ecocentre

ARBRES DE NOËL



Les arbres de Noël naturels doivent être déposés en bordure de rue devant votre résidence au cours du mois de janvier. Vous devez les dépouiller de toute décoration. En cas de tempête de neige, retirez temporairement le sapin afin de faciliter les opérations de déneigement.

Consultez l'horaire détaillée sur le site de l'arrondissement.

COMPOSTAGE

Saviez-vous qu'il est facile de transformer certains restes de cuisine, du jardin et de la maison en compost? L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville vous encourage à tenter l'expérience en vous procurant un composteur domestique. Rendez-vous au www.villeenvert.ca pour plus de renseignements.



RÉSIDUS VERTS

Les résidus verts sont les résidus organiques qui proviennent de votre jardin, de votre cour ou de votre potager.



Résidus verts acceptés :

- résidus de nettoyage des jardins, potagers et arbres fruitiers;
- rognure de gazon, même si la pratique de l'herbicyclage est fortement suggérée;
- feuilles mortes;
- branches de conifères (ex. : haie de cèdres) de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre, attachées en fagots avec de la corde ou disposées dans des contenants autorisés.



Résidus refusés :

- résidus alimentaires (notamment les restes de table);
- litières d'animaux;
- terre et pierre;
- souches, troncs d'arbres et branches de feuillus.



Contenants autorisés :

- sacs en papier;
- boîtes de carton;
- récipients en métal ou en plastique rigide munis de poignées ou d'anses et n'ayant aucun couvercle.

Déposez vos résidus en bordure de la rue entre 5 h et 8 h le matin de la collecte. Pour connaître l'horaire, visitez le www.ville.montreal.qc.ca/collectes.

Ville en vert, votre éco-quartier



Ville en vert a pour mission de sensibiliser, d'éduquer et de soutenir les citoyens et les organisations en matière de développement durable, principalement dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Ville en vert gère également le programme Éco-quartier composé en trois volets : propreté, gestion écologique des matières résiduelles ainsi qu'embellissement et amélioration du patrimoine végétal.

En plus de ces volets, les principales sphères d'activité sont l'agriculture urbaine, la biodiversité urbaine, la mobilité durable et la saine alimentation.

Cet organisme a deux écoboutiques appelées l'Escale verte. Il s'agit d'un projet d'économie sociale qui réinvestit les profits de ses ventes dans des projets environnementaux du quartier. Vous trouverez divers produits respectueux de la santé et de l'environnement, comme des produits d'entretien ménager et de soins corporels, dont plusieurs en vrac, du café et du chocolat biologiques et équitables ainsi que plusieurs articles de jardinage, dont des semences biologiques.



Voici l'adresse des deux boutiques :

Point de service Lajeunesse

10 416, rue Lajeunesse
514 447-6226

Dimanche et lundi : fermé
Mardi et mercredi : 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h

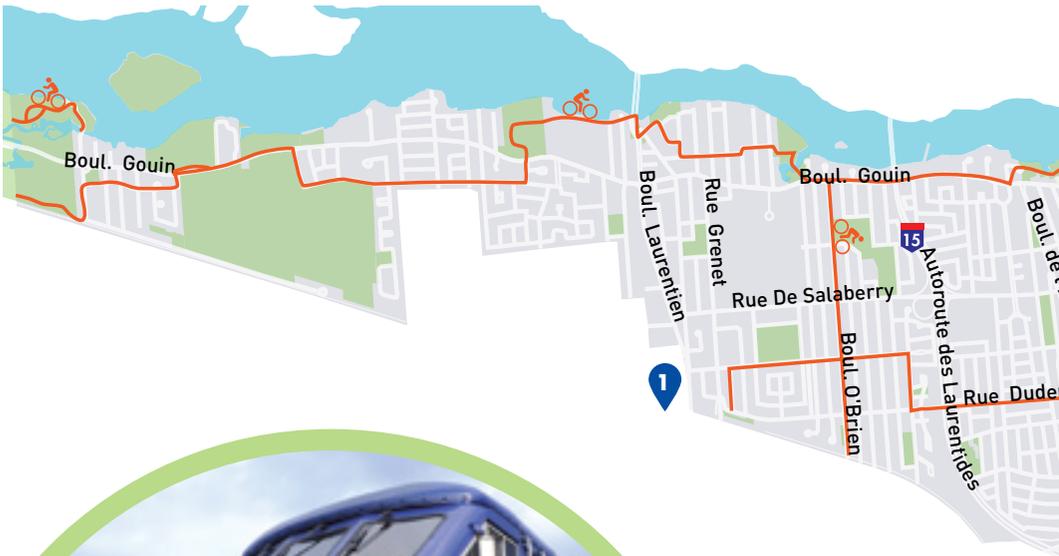
Point de service Gouin

5 765, boulevard Gouin Ouest
514 856-9053

Dimanche et lundi : fermé
Mardi et mercredi : 10 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h

Si vous désirez vous engager auprès de cet organisme ou simplement obtenir plus d'informations, consultez le www.villeenvert.ca.

Pistes cyclables et tr



ansports collectifs



1 Gare Bois-Franc :
5 465, boul. Henri-Bourassa Ouest

2 Gare Bois-de-Boulogne :
1 906, rue Saint-Réal

3 Gare Chabanel :
625, rue Chabanel Ouest

4 Gare Ahuntsic :
9 615, boulevard de l'Acadie

5 Gare Sauvé :
En construction



6 Métro Henri-Bourassa

7 Métro Sauvé

8 Métro Crémazie

Pistes cyclables
existantes

Les parcs et espaces verts

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville dispose d'un environnement unique à Montréal avec ses kilomètres de berges, ses nombreux parcs (près de 300), ses secteurs patrimoniaux et quelques institutions centenaires à proximité de la rivière des Prairies.

En plus des nombreux parcs locaux, trois parcs-nature sont présents sur le territoire et offrent une multitude d'activités captivantes qui vous feront découvrir des sites naturels et écologiques. Profitez des activités en sciences de l'environnement données par le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE). Pour tous les détails, visitez leur site Internet au www.guepe.qc.ca.

Pour connaître la programmation complète et les journées d'actions environnementales, consultez le site Internet des grands parcs au www.ville.montreal.qc.ca/grandsparcs.



© S. Montagné, bioblitz 2013

Pensez verdissement

La végétation permet de tempérer notre milieu urbain, d'améliorer la qualité de l'air en produisant de l'oxygène et en captant des polluants (CO₂) et des poussières dans l'air. Elle permet également d'améliorer la qualité de l'eau en favorisant la rétention de l'eau de pluie dans le sol ainsi que la qualité visuelle des espaces habités.

L'arrondissement reconnaît l'importance de protéger et mettre en valeur ses parcs et espaces verts en assurant le verdissement de son territoire. Nous accordons une importance particulière à la plantation d'arbres autant sur le domaine public que sur le domaine privé grâce à la mise en place de plusieurs normes et règles favorisant le couvert végétal.



Favoriser la biodiversité

C'est connu, plus de 50 % des citoyens de la Terre habitent dans des zones urbanisées, et, du coup, leurs activités quotidiennes menacent plusieurs espèces animales et végétales. Dans nos milieux urbains, l'importance de sauvegarder **la biodiversité** devient de plus en plus nécessaire. Il est urgent d'agir!

La biodiversité, c'est la diversité des êtres vivants et de leur écosystème.

En milieu urbain, il est important de conserver toutes les espèces animales et végétales afin que les différents écosystèmes puissent, à leur tour, rendre leurs services écologiques.

Qu'est-ce qu'un service écologique?

C'est le produit d'un écosystème, c'est-à-dire :

- des aliments grâce à l'agriculture;
- des matières premières comme le bois et le textile;
- des médicaments;
- de l'énergie grâce aux biocarburants (gaz naturel);
- des procédés pour assainir les eaux;
- des végétaux pour la protection des sols afin d'éviter l'érosion.

Le territoire d'Ahuntsic-Cartierville abrite une biodiversité étonnante grâce aux nombreux espaces naturels comme les berges, les boisés et les milieux humides ainsi que les grands parcs urbains et locaux. On y trouve plusieurs espèces d'oiseaux, de papillons, de grenouilles, de reptiles, de plantes et d'arbres.



Favoriser la biodiversité (suite)

L'arrondissement, en collaboration avec de nombreux organismes communautaires et entreprises privées, participe aux efforts de protection et de mise en valeur de la biodiversité. Plusieurs interventions et projets sont mis en place :

- développer des réseaux écologiques entre nos espaces verts (couloirs verts);
- protéger les boisés;
- préserver les berges;
- aménager des jardins afin de recréer des habitats pour les petits insectes.



Tous les citoyens peuvent participer à la protection de la biodiversité en utilisant les techniques suivantes :

- la gestion écologique des espaces verts;
- la restauration des écosystèmes;
- la plantation d'espèces indigènes dans les aménagements paysagers;
- le verdissement des ruelles et des espaces publics;
- l'agriculture urbaine.

Ville en vert, le Jardin botanique de Montréal et l'arrondissement peuvent vous aider à réaliser ces projets. Pour plus de renseignements, visitez les sites Internet suivants :

www.ville.montreal.qc.ca/biodiversite

www.espacepourlavie.ca/jardin-botanique

www.villeenvert.ca

Afin de créer des espaces verts plus naturels, d'augmenter la biodiversité de ces espaces et d'améliorer la résistance de ces milieux, l'arrondissement favorise dorénavant la gestion écologique des espaces verts. L'ajout de végétaux indigènes en milieu urbain et, surtout, dans nos parcs amène un entretien différent qui peut laisser croire à certains qu'il s'agit d'un manque d'entretien. Au contraire, plusieurs interventions y sont effectuées, mais celles-ci sont moins visibles puisqu'elles se fondent dans un environnement plus naturel.

L'agriculture urbaine

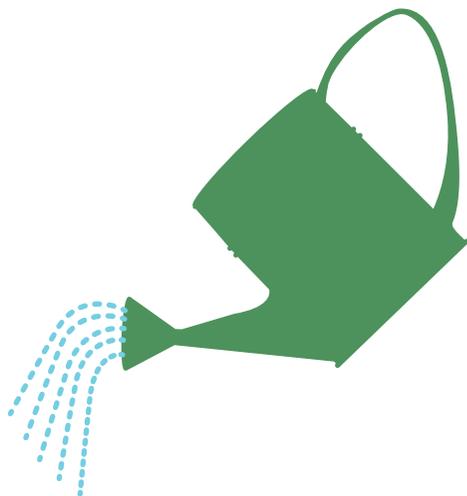
En fait, 42 % des Montréalais la pratiquent sous diverses formes, et certains ont même adopté cette activité depuis plus de dix ans. Les bienfaits sociaux, économiques et environnementaux que procure l'agriculture urbaine sont bien connus. L'arrondissement reconnaît l'importance de cette pratique et appuie son développement. Pour en savoir plus à ce sujet, communiquez avec Ville en vert (voir à la page 38 du présent guide).

Vous aimeriez profiter d'un terrain d'environ 3 m x 6 m (10 pieds x 20 pieds) pour faire pousser vos fruits et légumes?

L'arrondissement met à votre disposition les jardins communautaires suivants :

Ahuntsic

- **Jardin Deschamps** : rue Poincaré, près de la rue De Salaberry
- **Jardin Marcelin-Wilson** : boulevard de l'Acadie, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Dudemaine
- **Jardin Pierre-Lapointe** : à l'angle de l'avenue Durham et du boulevard Henri-Bourassa



Bordeaux-Cartierville

- **Jardin Gérard-Legault** : rue Dudemaine, près de la rue Michel-Sarrazin

Saint-Sulpice

- **Jardin Christ-Roi** : rue Frémont, entre les avenues Millen et De Chateaubriand
- **Jardin Les Castors** : rue Lajeunesse, près du chemin de fer du Canadien National (CN)
- **Jardin Saint-Sulpice** : à l'angle des avenues Émile-Journault et André-Grasset

Sault-au-Récollet

- **Jardin Ahuntsic** : à l'angle des rues Sackville et Prieur
- **Jardin Sault-au-Récollet** : parc de l'Île-de-la-Visitation, près du Pressoir

Inscrivez-vous en tout temps (sur une liste d'attente), en téléphonant au **514 872-1763**.

LE CIVISME, UN DROIT, UNE RESPONSABILITÉ.

Qu'est-ce que le civisme? C'est le respect des citoyens pour la collectivité dans laquelle ils vivent.

Comment peut-on faire preuve de civisme? Rien de plus simple, voici quelques exemples :

- éviter de jeter sur la voie publique des rebuts, des papiers, des mégots de cigarettes;
- ramasser les excréments de son chien et les disposer dans une poubelle;
- respecter les horaires de collecte et déposer les sacs ou les bacs en bordure de rue;
- balayer les allées et le stationnement de sa propriété, plutôt que les nettoyer à grande eau;
- faire attention au mobilier urbain (tables à pique-nique, bancs, etc.);
- partager la rue entre piétons, cyclistes et automobilistes;
- être courtois avec les autres.

Chaque citoyen peut contribuer à rendre sa ville plus agréable.

De façon originale, la Ville de Montréal a diffusé quatre capsules vidéo pour sensibiliser les citoyens au respect de ce qui les entoure. Les vidéos sont accessibles au **www.chartemontrealaise.ca**.

Ces vidéos nous permettent de réfléchir aux comportements à adopter au quotidien et sur notre façon d'agir envers les autres.

Le civisme, c'est important!

Montréal 

Charte montréalaise des droits
et responsabilités

Choisir les transports actifs et collectifs

Les déplacements au cours d'une journée sont nombreux. Que ce soit pour aller au travail, à l'école ou dans les commerces de l'arrondissement, on utilise principalement l'automobile. Pourquoi ne pas réduire notre utilisation de la voiture et encourager les transports actifs et collectifs?



Les transports actifs

Devenez votre propre moyen de transport. Choisissez le vélo ou la marche : des solutions saines, silencieuses et non polluantes. Montréal est une ville de vélos. Avec 680 km de voies cyclables, vous avez l'embaras du choix pour vous rendre au travail ou tout simplement vous balader. Planifiez vos déplacements en consultant la carte à la page 37 de ce guide ou sur le site Internet au www.ville.montreal.qc.ca/velo.

Les transports collectifs

Le réseau de transport collectif montréalais est vaste et diversifié. Consultez le site Internet de la Société de transport de Montréal (STM) au www.stm.info afin d'obtenir tous les renseignements relatifs aux lignes d'autobus et de métro.

Un service pour les aînés

La STM offre également un service spécialement conçu pour les aînés, soit la ligne 263 – Navette Or Bordeaux-Cartierville. Cette navette, qui a les allures d'un minibus de 20 places, dessert les principaux points d'intérêt locaux pour les aînés du quartier.

Les arrêts sont faciles à repérer, et le numéro de la ligne est inscrit sur fond de couleur or aux arrêts ciblés. Pour consulter le trajet et les horaires de la navette Or, repérez le numéro au bas du panneau de l'arrêt près de chez vous et communiquez avec la STM au **514 786-4636** ou consultez le site Internet au www.stm.info/bus/navetteor.htm.

Parcs et activités



DISTRICT DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

- 1** Parc Camille :
9 350, boulevard Gouin Ouest
- 2** Parc de Beauséjour :
boulevard Gouin Ouest / rue Olivier
- 3** Parc de Bordeaux :
boulevard de l'Acadie / rue Viel
- 4** Parc De Méry :
12 120, rue Grenet
- 5** Parc de Louisbourg :
rue de Louisbourg / rue De Tracy
- 6** Parc Raimbault :
12 377, rue Notre-Dame-Des-Anges
- 7** Parc Sainte-Odile :
rue Dépatie / rue Forbes
- 8** Parc-nature du Bois-de-Saraguay :
actuellement fermé au public
9 300, boulevard Gouin Ouest

DISTRICT D'AHUNTSIC

- 9** Parc Ahuntsic : 10555, rue Lajeunesse

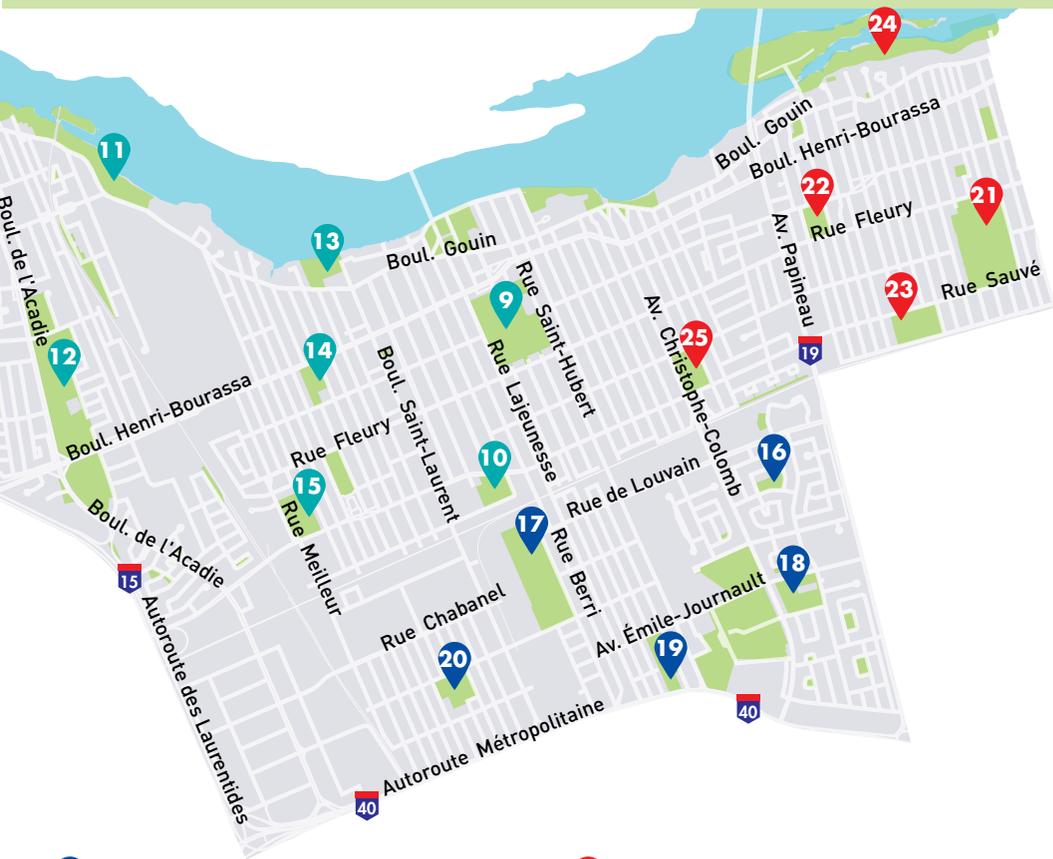
- 10** Parc D'Auteuil : 350, rue Sauvé Est
- 11** Parc de la Merci : boulevard Gouin Ouest / rue Poincaré
- 12** Parc Marcelin-Wilson : boulevard Henry-Bourassa Ouest / boulevard de l'Acadie
- 13** Parc Nicolas-Viel :
95, boulevard Gouin Ouest
- 14** Parc Saint-André-Apôtre :
215, rue Prieur Ouest
- 15** Parc Saint-Benoît :
rue Sauvé Ouest / rue Meilleur

DISTRICT DE SAINT-SULPICE

- 16** Parc Berthe-Louard :
9355, avenue De Galinée
- 17** Parc Henri-Julien :
9 300, rue Saint-Denis

Légende :

- | | | | | |
|---------------------------|-------------|---------------------------|------------------|------------|
| Aire de jeux | Basketball | Patinage | Raquette | Toboggan |
| Aire de loisirs (adultes) | Canotage | Pavillon (chalet de parc) | Ski de randonnée | Volleyball |
| Aire d'exercice canin | Football | Piscine extérieure | Soccer | |
| Athlétisme | Jeux d'eau | Planche à roulettes | Tennis | |
| Baseball | Pataugeoire | Randonnée pédestre | | |



18 Parc Jean-Martucci : avenue Émile-Journault / avenue de Christophe-Colomb

19 Parc Saint-Alphonse : avenue Émile-Journault / avenue De Chateaubriand

20 Parc Saint-Simon-Apôtre : rue Legendre / rue Meunier

DISTRICT DU SAULT-AU-RÉCOLLET

21 Parc Hirondelles : rue Fleury Est / avenue Larose

22 Parc du Sault-au-Récollet : rue de Saint-Firmin / rue Fleury Est

23 Parc Gabriel-Lalemant : rue Sauvé Est / rue Parthenais

24 Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation : Chalet d'accueil : 2 425, boulevard Gouin Est

25 Parc Saint-Paul-de-la-Croix : 9 900, avenue Hamel

Gestion de l'eau

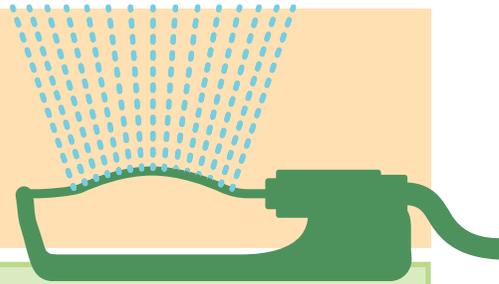
De petits gestes qui font toute la différence

Depuis le 20 juin 2013, un règlement sur l'usage de l'eau est entré en vigueur dans les 19 arrondissements de la Ville de Montréal. Il vise à préserver la capacité de la Ville à offrir à tous les résidents, en tout temps et à moindre coût, une eau de qualité en proposant une meilleure utilisation de cette ressource. Ainsi, de nouvelles règles favorisant l'utilisation responsable de l'eau potable sont maintenant de mise.

Afin de réduire votre consommation d'eau, vous pouvez changer le mécanisme de chasse d'eau de la toilette, la pomme de douche et les robinets pour des systèmes à faible débit. Ce geste vert vous permettra de faire des économies tout en réduisant votre consommation d'eau.

Arrosage

La nouvelle réglementation permet l'arrosage des terrains des adresses paires aux dates paires et de ceux des adresses impaires aux dates impaires.



S'il ne pleut pas :

- l'arrosage par arroseur amovible ou boyau poreux est permis entre 20 h et 23 h;
- l'arrosage par système automatique muni d'une sonde d'humidité est permis la nuit, entre 3 h et 6 h;
- l'arrosage manuel est permis en tout temps.

Utilisation d'un boyau ou d'un équipement relié à l'aqueduc :

- le remplissage d'une piscine est interdit entre 6 h et 20 h;
- le lavage des surfaces pavées (ex. : asphalte), des patios ou des murs extérieurs est interdit;
- il est interdit de laisser ruisseler l'eau sur la rue ou sur les propriétés voisines;
- tout bassin paysager comprenant une cascade ou un jet d'eau doit être muni d'un système de recirculation d'eau.

Où trouver nos publications imprimées

- Éco-quartier Gouin : 5 765, boulevard Gouin Ouest
- Bibliothèque de Cartierville : 5 900, rue De Salaberry
- YMCA Cartierville : 11 885, boulevard Laurentien
- Bibliothèque de Salaberry : 4 170, rue De Salaberry
- Centre communautaire de Bordeaux-Cartierville : 1 405, boulevard Henri-Bourassa Ouest
- Centre UFA (L'Union des Familles d'Ahuntsic) : 161, boulevard Henri-Bourassa Ouest
- Bureau d'arrondissement : 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
- Centre communautaire Ahuntsic : 10 780, rue Laverdure, bureau 116
- Bibliothèque d'Ahuntsic : 10 300, rue Lajeunesse
- Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville : 10 300, rue Lajeunesse
- Éco-quartier Lajeunesse : 10 416, rue Lajeunesse
- Piscine intérieure Sophie-Barat : 10 851, avenue Saint-Charles
- Église Sainte-Rita (Scalabrini) : 655, rue Sauriol Est
- Centre Henri-Julien : 9 300, rue Saint-Denis
- Complexe sportif Claude-Robillard : 1 000, avenue Émile-Journault
- Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation : 2 425, boulevard Gouin Est
- Centre Saints-Martyrs-Canadiens : 10 125, rue Parthenais

Durant la saison hivernale :

- Aréna Marcellin-Wilson : 11 301, boulevard de l'Acadie
- Aréna Ahuntsic : 10 560, rue Saint-Hubert

Durant la saison estivale :

- Complexe aquatique Marcellin-Wilson : 1 655, rue Dudemaine
- Complexe aquatique Gabriel-Lalemant : 2 350, rue Sauvé Est



Abonnez-vous à l'infolettre
d'Ahuntsic-Cartierville
pour ne rien manquer!

Une fois par mois, de l'information
sur les activités et les services
de l'arrondissement directement
dans votre boîte de courriel.

Pour vous abonner, rendez-vous
sur le site de l'arrondissement,
cliquez sur le bouton

Infolettre

et remplissez le court formulaire.

**Faites comme plus de
7 500 abonnés, et soyez
branché sur l'actualité
qui se déroule à
Ahuntsic-Cartierville!**